
Directive relative au règlement des examens

**Esthéticienne/esthéticien avec brevet fédéral, en
esthétique médicale**

État actuel du document, 17 juin 2025

Sommaire

1	Introduction	3
1.1	But de la directive	3
1.2	Profil professionnel	3
1.3	Commission chargée de l'assurance qualité	4
2	Informations relatives à l'obtention du brevet fédéral	4
2.1	Procédure administrative	5
2.2	Frais à la charge des candidat(e)s	6
3	Conditions d'admission	7
4.1	Aperçu du système modulaire	8
4.2	Contenu des modules	8
5	Examens de modules/certificat de compétence	12
5.1	Durée de validité	13
5.2	Organisation et accès aux examens de modules	13
5.3	Recours à la CAQ	13
6	Examen final	14
6.1	Procédure administrative	14
6.2	Organisation et passage	14
6.2.1	Epreuve 1 : Etude de cas	14
6.2.2	Epreuve 2 : Conseil au client	15
6.2.3	Epreuve 3 : Epreuve avec réflexion et entretien professionnel	15
6.3	Conditions-cadre	16
6.4	Recours auprès de SEFRI	17

1 Introduction

Pour obtenir le brevet fédéral d'esthéticienne/d'esthéticien, en esthétique médicale, il faut impérativement réussir à l'examen professionnel. Cet examen permet de contrôler de manière interdépendante l'acquisition des compétences mentionnées dans le descriptif des modules et acquises dans la pratique professionnelle. Les compétences ont été déterminées dans le cadre d'un processus regroupant des praticiens et des professionnels et résumées dans un profil de compétence. L'accent a alors été mis sur les situations professionnelles quotidiennes qu'une esthéticienne/un esthéticien avec brevet fédéral, en esthétique médicale doit maîtriser lors de l'exercice de sa profession. Les besoins tournés vers l'avenir et les changements intervenus dans le domaine professionnel ont par ailleurs été formulés et intégrés dans le profil de compétence.

1.1 But de la directive

Les directives expliquent et précisent le règlement d'examen du 21.02.2011 (état au 21.11.2023) et permet aux candidat(e)s à l'examen de se faire un aperçu des aspects importants de l'examen professionnel fédéral "esthéticienne/esthéticien avec brevet fédéral, en esthétique médicale".

La directive contient :

- toutes les informations importantes pour la préparation et le passage de l'examen professionnel.
- des informations sur les trois modules généraux et les trois modules spécifiques mis en place pour chacune des deux options esthétiques médicale.
- un descriptif détaillé de l'examen professionnel.

1.2 Profil professionnel

Voir règlement d'examen du 21.02.2011 (état au 21.11.2023) Art. 1.1.

1.3 Commission chargée de l'assurance qualité

Toutes les tâches liées à la délivrance du brevet sont confiées à la commission chargée de l'assurance qualité (=CAQ). La CAQ se compose de 5 à 9 membres et est élue par l'assemblée générale de l'association des organes responsables (ASE, ASEPIB, AESI) pour une période administrative de 4 ans. La liste détaillée des tâches de la CAQ figure dans le règlement des examens.

La CAQ constitue pour le passage de l'examen professionnel une direction des examens. Cette direction est responsable de l'organisation, de l'accompagnement sur place des experts (homme ou femme) et est chargée de répondre sur place aux questions des candidat(e)s à l'examen. Elle présente aux représentant(e)s de la CAQ le déroulement de l'examen professionnel à l'occasion d'une séance d'attribution des notes et fait des propositions concernant l'octroi du brevet.

Les experts sont chargés du passage de l'examen (oral) et de l'évaluation des épreuves d'examen (écrites et orales). Les candidat(e)s reçoivent la liste des experts 8 semaines avant le début de l'examen professionnel. Ils peuvent faire parvenir une demande de récusation à la CAQ 4 semaines au moins avant le début de l'examen. Toute demande de récusation doit être motivée.

Un bureau externe mandaté est responsable de l'organisation de l'examen professionnel en tant que secrétariat d'examen. Pour toute question concernant l'examen, les candidat(e)s peuvent s'adresser au secrétariat d'examen :

<https://www.fachausweis-schoenheit.ch/fr/>

2 Informations relatives à l'obtention du brevet fédéral

Pour obtenir le brevet fédéral d'esthéticienne/d'esthéticien en esthétique médicale, il faut remplir différentes conditions. La procédure étape par étape à suivre par les candidat(e)s à l'examen et les conditions à remplir sont décrites au chapitre suivant.

2.1 Procédure administrative

Pour s'inscrire à l'examen professionnel, il faut respecter une procédure. Les candidat(e)s se réfèrent aux étapes suivantes :

Etape 1 : Publication

L'examen professionnel est publié au moins 5 mois avant le début des épreuves. La publication informe sur :

- les dates des épreuves
- la taxe d'examen
- l'adresse d'inscription
- le délai d'inscription
- le déroulement de l'examen

Les dates et formulaires figurent sur Internet sur le site www.fachausweis-schoenheit.ch.

Etape 2 : Vérification des conditions d'admission

Les candidat(e)s vérifient s'ils remplissent les conditions d'admission décrites au point 3.31 du règlement d'examen. Si tous les justificatifs peuvent être fournis, il suffit de s'inscrire.

Etape 3 : Inscription à l'examen professionnel

Pour s'inscrire, les candidat(e)s doivent remplir le formulaire indiqué précédemment. Pièces à fournir :

- un résumé de la formation et des activités professionnelles du candidat ;
- les copies des attestations et des certificats de travail requis pour l'admission ;
- les copies des certificats de module (carte d'attestation) ou des attestations d'équivalence correspondantes ;
- la mention de la langue d'examen ;
- la copie d'une pièce d'identité officielle munie d'une photo ;
- L'indication de la discipline esthétique médicale

Etape 4 : Décision d'admission

La décision concernant l'admission à l'examen professionnel est communiquée par écrit aux candidat(e)s au moins 12 semaines avant le début de l'examen professionnel. Les décisions négatives indiquent les motifs et les voies de droit. La liste des experts, les critères du mannequin à apporter par les candidat(e)s à l'examen final et la liste des accessoires autorisés sont également joints à la décision.

Etape 5 : Versement de la taxe d'examen

Après avoir reçu confirmation de leur admission à l'examen professionnel, les candidat(e)s s'acquittent de la taxe d'examen.

Etape 6 : Réception de la convocation

Les candidat(e)s sont convoqués au moins 8 semaines avant le début de l'examen. La convocation inclut le programme de l'examen avec indication du lieu et de la date et de l'heure de l'examen final.

Etape 7 : Formulation d'une demande de récusation en cas de besoin

Les candidat-e-s peuvent déposer une demande de récusation des expert-e-s auprès de la commission d'assurance qualité au plus tard 4 semaines avant le début de l'examen. La demande doit être motivée de manière suffisante et plausible.

2.2 Frais à la charge des candidat(e)s

Les candidat(e)s s'acquittent des frais d'examen après confirmation de leur admission. Les taxes pour l'établissement du brevet et pour l'inscription de son titulaire au registre officiel des titulaires de brevets ainsi qu'une éventuelle contribution pour frais de matériel sont perçus séparément. Ces frais sont à la charge des candidat(e)s.

Les candidat(e)s qui se retirent dans le délai autorisé ou pour des raisons valables ont droit au remboursement du montant payé, déduction faite des frais occasionnés. Ils peuvent annuler leur inscription jusqu'à 10 semaines avant le début de l'examen professionnel. Passé ce délai, le retrait n'est possible que si une raison valable le justifie. Sont réputées raisons valables :

- la maternité
- la maladie et l'accident
- le décès d'un proche
- le service militaire, le service de protection civile ou le service civil imprévus.

Le retrait doit être communiqué sans délai et par écrit à la commission chargée de l'assurance qualité, avec pièces justificatives.

L'échec à l'examen final ne donne droit à aucun remboursement.

Pour les candidat(e)s qui répètent l'examen final, le montant de la taxe d'examen est fixé au cas par cas par la commission chargée de l'assurance qualité, compte tenu du nombre d'épreuves répétées.

Les frais de déplacement, de logement, de subsistance et d'assurance pendant la durée de l'examen final sont à la charge des candidat(e)s.

3 Conditions d'admission

Sont admis à l'examen final les candidat(e)s qui apportent les justificatifs conformément au paragraphe 3.31 du règlement des examens. Les certificats de modules suivants doivent par ailleurs être fournis.

- Module 1 : Esthétique
- Module 2 : Processus de gestion et de soutien
- Module 3 : Conseil au client
- Module 4 : Esthétique médicale générale
- Module 5 : Acné
- Module 6 : Soins des appendices épidermiques et des vaisseaux

Le contenu et les exigences des différents modules sont définis dans les descriptifs de modules de l'organe responsable (identification des modules, y compris les exigences en matière d'évaluation des compétences). Ceux-ci font partie intégrante du guide.

La commission d'assurance qualité décide de l'équivalence des certificats et diplômes étrangers.

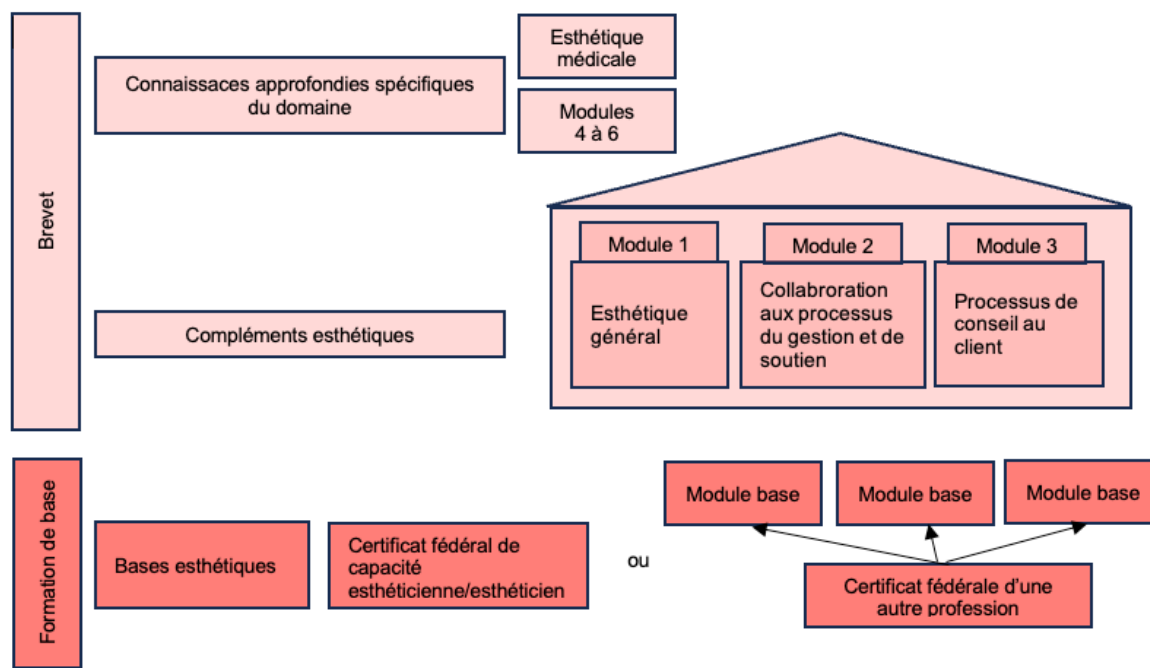
La pratique professionnelle exigée doit être remplie le jour de l'inscription.

4 Description des modules

Le système modulaire du champ professionnel de la beauté comprend 6 modules au total. 3 modules concernent les compléments esthétiques (cosmétique, participation aux processus de gestion & de soutien, processus de conseil à la clientèle) et 3 modules d'approfondissement spécifiques à une fonction (cosmétique médicale générale, acné, traiter les annexes et les vaisseaux).

4.1 Aperçu du système modulaire

Le cursus pour obtenir le brevet est le suivant :



4.2 Contenu des modules

Les compétences professionnelles de L'esthéticienne/l'esthéticien avec brevet fédéral, en esthétique médicale se divisent en six module.

Suivant la formation professionnelle (voir les Conditions d'admission selon 3.31 du règlement d'examen) L'esthéticienne/l'esthéticien, en esthétique médicale, doit obtenir en plus trois modules de base. Ceux-ci s'accordent au contenu principal du Certificat fédéral de capacité pour esthéticiennes/esthéticiens et leurs structures sont adaptées aux modules communs, soit Esthétique, Processus de gestion et de soutien ainsi que Conseil au client.

Modules de base

- Module de base Esthétique
- Module de base Processus de gestion et de soutien
- Module de base Conseil au client

Compléments esthétiques

- Module 1 : esthétique
- Module 2 : Processus de gestion et de soutien
- Module 3 : Conseil au client

Connaissances approfondies spécifiques du domaine

- Module 4 : Esthétique médicale générale
- Module 5 : Acné
- Module 6 : Soins des appendices épidermiques et des vaisseaux

Les six modules sont fondés sur les champs d'action centraux "esthéticienne/esthéticien avec brevet fédéral". Un aperçu du contenu des différents modules est fourni ci-après. Des informations détaillées sur les six modules sont fournies dans l'*Annexe 2, identification des modules*.

Module de base Esthétique

La capacité concernant l'évaluation des besoins en matière de soins fait partie des compétences-clé de l'esthéticienne/esthéticien, en esthétique médicale. Lors de cette évaluation, l'esthéticienne/l'esthéticien, en esthétique médicale, tient compte des relations entre l'anamnèse, la peau et les ongles. Elle/il procède aux soins courants de la peau. Elle/il possède les connaissances fondamentales en théorie des couleurs et des formes et respecte, dans son cadre professionnel, scrupuleusement les prescriptions en matière d'hygiène et d'environnement.

Module de base Processus de gestion et de soutien

L'esthéticienne/l'esthéticien, en esthétique médicale, s'intéresse aux aspects concernant la gestion d'entreprise et l'écologie et elle/il est capable d'agir en fonction du marché, de l'environnement et du client. Elle/il utilise les consommables de façon économique et écologique, maîtrise les principes de calcul et justifie de manière compréhensible les prix des produits. Elle/il réceptionne les marchandises, les contrôle et s'en occupe de façon autonome. Elle/il se sert soigneusement des matériaux, des instruments et des appareils.

Module de base Conseil au client

L'esthéticienne /l'esthéticien, en esthétique médicale, communique sciemment en appliquant les techniques de communication verbale et non verbale. Elle/il voue son attention aux clients et conduit de manière souveraine les entretiens concernant les conseils, la vente ou les soins. Elle/il instaure un rapport de confiance avec ses clients.

Module 1 : Esthétique

L'esthéticienne/l'esthéticien avec brevet fédéral, en esthétique médicale est capable après une soigneuse anamnèse d'identifier les altérations de la peau et les anomalies ongulaires. Elle/il en déduit des mesures de soin, établit un programme de soins et utilise pour cela ses connaissances de base en dermatologie médicale, dans les possibilités de la chirurgie esthétique et en médecine esthétique. Elle/il tient alors particulièrement compte des limites de ses possibilités de soin. En cas de besoin, elle/il recommande de prendre contact avec un médecin et accompagne la cliente/le client dans ce sens.

Module 2 : Processus de gestion et de soutien

Dans le cadre des processus de gestion et de soutien d'une entreprise, L'esthéticienne/l'esthéticien avec brevet fédéral, en esthétique médicale s'implique activement. Elle/il apporte son aide pour la gestion des finances, la gestion du personnel, l'organisation, le marketing et les vérifications juridiques et favorise le travail en autonomie. Elle/il met activement à profit ses connaissances dans ces secteurs dans le cadre de ses activités et accepte de manière proactive des tâches à responsabilité, organisationnelles et opérationnelles.

Module 3 : Conseil au client

Le processus professionnel de conseil au client fait partie des compétences clés des esthéticiennes/esthéticiens avec brevet fédéral, en esthétique médicale. L'esthéticienne/l'esthéticien mène avec le client des entretiens lors desquels elle/il fait preuve de compétence, de délicatesse et de confiance et utilise de manière ciblée ses compétences dans le domaine des facteurs psychologiques dans la conduite d'un entretien. En vue d'une optimisation constante, elle/il reflète le processus en cours de conseil au client et prend des mesures dans le sens d'une amélioration continue.

Module 4 : Esthétique médicale générale

L'esthéticienne/l'esthéticien avec brevet fédéral, en esthétique médicale est capable de réaliser avec professionnalisme des soins esthétiques (tels qu'un drainage lymphatique du visage) ainsi que des soins sur des peaux altérées par l'âge. Elle/il réalise pour cela une soigneuse anamnèse et une analyse de la peau et en déduit des mesures de soin concrètes. Elle/il définit des mesures de soutien et contrôle ces mesures en conséquence si nécessaire.

Module 5 : Acné

L'esthéticienne/l'esthéticien avec brevet fédéral, en esthétique médicale est en mesure de procéder à des soins complets de l'acné. Elle/il veille alors à prendre la cliente/le client en charge de manière optimale, à lui apporter son soutien et lui donne d'abondants conseils dans le cadre d'un entretien. Elle/il procède à une soigneuse anamnèse et montre les possibilités et les limites du soin.

Module 6 : Soins des appendices épidermiques et des vaisseaux

L'esthéticienne/l'esthéticien avec brevet fédéral, en esthétique médicale traite les appendices épidermiques et les vaisseaux avec professionnalisme. Pour cela, elle/il analyse soigneusement l'état de la peau et en déduit des mesures de soin. Elle/il définit des mesures de soutien dans tous les cas.

5 Examens de modules/certificat de compétence

Les candidat(e)s passent 6 examens de module obligatoires, dont 3 font partie des modules généraux et 3 des connaissances approfondies. Tous les examens de module sont évalués comme « réussi » ou « non réussi ». Pour être admis à l'examen professionnel, il faut impérativement avoir réussi les six modules. Les examens modulaires sont structurés de la manière suivante :

Module	Forme de l'épreuve	Durée
Module 1 : esthétique	Examen écrit	120 minutes
Module 2 : processus de gestion et de soutien	Ecrit : Marketing : mini-case Comptabilité : mini-case Oral : Gestion du personnel : présentation Entretien approfondi	60 minutes 60 minutes 20 minutes 20 minutes
Module 3 : conseil au client	Ecrit : mini-case	90 minutes
Module 4 : esthétique médicale générale	Drainage lymphatique manuel : Ecrit : mini-case Epreuve pratique Vieillissement cutané : Ecrit : mini-case Epreuve pratique	45 minutes 40 minutes 60 minutes 175 minutes
Module 5 : acné	Examen écrit mini-case	90 minutes
Module 6 : soin des appendices épidermiques et des vaisseaux	Epilation électrique à l'aiguille : Ecrit Epreuve pratique soin de la couperose : Epreuve pratique Oral : Dossier de conseils	30 minutes 15 minutes 15 minutes 40 minutes

L'examen de modules permet de couvrir les compétences spécialisées centrales du module correspondant.

Evaluation des examens de modules

Les examens de modules sont évalués en fonction de certains critères. Les résultats sont enregistrés sur une carte d'attestation. Cette carte doit être présentée lors de l'inscription à l'examen professionnel.

5.1 Durée de validité

Tout module validé peut être utilisé pendant 7 ans pour s'inscrire à l'examen final. La date limite est l'échéance limite d'inscription à l'examen professionnel.

5.2 Organisation et accès aux examens de modules

Les points...

- appel d'offres
- accès
- passage
- organisation

... des examens de modules sont réglés par les différents prestataires de services de formation.

5.3 Recours à la CAQ

Les décisions des instituts de préparation concernant la non-validation de certificats de module peuvent faire l'objet d'un recours écrit auprès de la CAQ dans les 30 jours suivant leur notification. Ce recours doit contenir les requêtes du plaignant/de la plaignante ainsi que la motivation preuve à l'appui. La décision de la CAQ est définitive.

6 Examen final

Les candidat(e)s peuvent passer l'examen final, à condition de remplir les conditions d'admission conformément au paragraphe 3.31 du règlement des examens, d'avoir validé les six modules et d'avoir fourni un justificatif de pratique valide. Les conditions cadre de l'examen final sont les suivantes :

L'examen final comporte trois épreuves :

Epreuve 1 : étude de cas

Epreuve 2 : conseil au client

Epreuve 3 : épreuve avec réflexion et entretien professionnel

L'examen final permet de contrôler au moyen d'exercices interdépendants l'acquisition des compétences mentionnées dans le descriptif des modules et acquises dans la pratique professionnelle. Il couvre les compétences centrales de tous les modules. Une importance particulière est cependant accordée aux compétences professionnelles et méthodologiques. L'évaluation se fait sur la base d'un système détaillé fondé sur des critères. Ces critères découlent de l'importance des compétences.

6.1 Procédure administrative

Toutes les indications relatives à l'organisation de l'examen professionnel sont disponibles auprès du secrétariat de l'examen (contact → 1.3).

6.2 Organisation et passage

L'examen se divise en trois épreuves décrites dans le détail ci-après.

6.2.1 Epreuve 1 : Etude de cas

L'épreuve 1 de l'examen professionnel consiste en une épreuve écrite sur le contenu du module 2 : Processus de gestion et de soutien.

L'épreuve dure 3 heures durant lesquelles les candidat(e)s doivent réaliser une étude de cas relative à des activités de haut niveau dans le cadre d'une entreprise.

Evaluation de l'épreuve écrite

L'évaluation se fait en fonction de critères. L'épreuve 1 de l'examen est évaluée par une note.

6.2.2 Epreuve 2 : Conseil au client

Dans le cadre de l'examen oral de l'épreuve 2 de l'examen, l'évaluation porte sur les compétences du module 3 : Conseil au client. Deux méthodes d'examen différentes axées sur l'action sont employées :

- les jeux de rôle (durée 60 minutes)
- les incidents critiques (durée 30 minutes)

L'épreuve orale dure 90 minutes en tout.

Evaluation de l'épreuve orale

L'évaluation se fait en fonction de critères. Les candidat(e)s se voient attribuer un certain nombre de points par exercice. L'épreuve 2 de l'examen est évaluée sous forme de note résultant de la conversion du nombre de points obtenus lors des exercices.

6.2.3 Epreuve 3 : Epreuve avec réflexion et entretien professionnel

L'épreuve 3 de l'examen porte sur 4 modules interdépendants.

Ces modules sont :

Option esthétique médicale

- Module 1 : Esthétique
- Module 4 : Esthétique médicale générale
- Module 5 : Acné
- Module 6 : Soins des appendices épidermiques et des vaisseaux

Les candidat(e)s apportent un modèle à l'examen, sur la base de critères fournis précédemment. Dans le cadre de l'épreuve, le travail se fait sur le modèle.

Déroulement

- Analyse de la peau et établissement d'un programme de soins en fonction des données du problème pendant 60 minutes
- Soins pratiques / épreuve pratique pendant 90 minutes
- Entretien professionnel et réflexion sur la procédure pendant 30 minutes

Evaluation de l'épreuve pratique avec réflexion et entretien professionnel

L'évaluation se fait en fonction de critères. Les candidat(e)s se voient attribuer une note pour l'épreuve 3 de l'examen résultant de la conversion du nombre de points obtenus pour chaque exercice.

6.3 Conditions-cadre

Langue

Si le nombre minimum de candidat(e)s remplissant les conditions d'admission définies conformément au paragraphe 4.11 du règlement des examens est atteint, l'examen professionnel sera proposé dans les trois langues officielles soit l'allemand, le français et l'italien.

Lieu d'examen

Les examens écrits sont centralisés, les examens pratiques et oraux ont lieu dans chaque région linguistique.

Matériel autorisé

Les candidat(e)s apportent à l'examen professionnel leurs ustensiles de travail, leurs appareils et leurs produits personnels, conformément à la liste d'accessoires mise à leur disposition précédemment.

Modèle

Les candidat(e)s apportent un modèle de leur choix à l'examen. Le choix se fait selon des critères indiqués précédemment aux candidat(e)s.

Notation

L'examen professionnel se divise en trois épreuves comportant des exercices différents. Les évaluations des trois épreuves correspondent à un tiers de la note globale.

Les critères d'évaluation sont différents pour chaque exercice. Le nombre précis de critères est défini par la CAQ. Pour chaque critère d'évaluation on utilise une échelle de 1 à 4. Les points sont attribués comme suit :

- 0 = 0 point, aucune compétence visible
- 1 = 1 point, peu présent, nombreuses lacunes
- 2 = 2 points, majoritairement rempli
- 3 = 3 points, entièrement rempli

Le nombre de points des trois épreuves est converti en notes de 1 à 6. La prestation globale est également évaluée par des notes échelonnées de 1 à 6, arrondies à la première décimale. Les notes des trois épreuves de l'examen sont arrondies en demi-notes et en notes entières.

Calcul des notes

Les notes sont calculées conformément à la directive CSFP ^{fn} comme suit :

Points obtenus x 5
Nombre de points maximum

$$+ 1 = \text{Note}$$

Les notes supérieures ou égales à 4 désignent des prestations suffisantes. Pour réussir l'examen professionnel, la note globale (moyenne des notes des trois épreuves de l'examen) doit être de 4,0 minimum et une note suffisante doit être obtenue à l'épreuve 3. Sinon l'examen est considéré comme non réussi. En cas de non-réussite, l'épreuve insuffisante de l'examen doit être repassée.

6.4 Recours auprès de SEFRI

Les décisions de la commission chargée de l'assurance qualité concernant la non-admission à l'examen final ou le refus d'accorder le brevet peuvent faire l'objet d'un recours auprès de SEFRI dans les 30 jours suivant leur notification. Ce recours doit contenir les requêtes du plaignant ou de la plaignante et leur motivation. Le formulaire de recours est disponible sur le site www.sbf.admin.ch.

SEFRI statue en première instance sur les recours. Sa décision peut être déférée dans les 30 jours suivant la notification au Tribunal administratif fédéral.

Annexe 1 : Glossaire

Terme/abréviation	Signification
Demande de récusation	Par demande de récusation on entend la demande de nomination d'un expert (homme ou femme) autre que celui affecté pour un examen.
Critère d'évaluation	Un critère d'évaluation indique selon quelle échelle une compétence est évaluée. Cette échelle tient compte des connaissances professionnelles et de la dextérité requise. Les critères sont formulés avant un examen et indiquent les attentes, les performances à réaliser et les compétences à avoir afin d'obtenir un bon résultat. Ils servent de base à la correction ou à l'évaluation d'un examen.
SEFRI	Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI). Autorité fédérale chargée de la formation professionnelle.
Incidents critiques	Forme d'examen. Un incident critique décrit une situation relative à un poste de travail pouvant être résolue par des compétences choisies. Les candidat(e)s sont confrontés à une situation pratique sur la base de laquelle ils décrivent leur action concrète.
Compétence professionnelle	→ Compétence relative aux connaissances professionnelles d'une personne. Exemple : connaissances professionnelles fondées et identification de connexités.
Etude de cas	Lors d'une étude de cas, un cas ou une situation réels, complexes et riches est analysé et traité sur la base d'authentique matériel (pratique) (données, descriptions de processus, statistiques, analyses de parties prenantes, etc.).
Champ d'action	Par champ d'action on entend en pédagogie des ensembles d'exercices consubstantiels avec des situations professionnelles et significatives dans la vie et pour la société. Les champs d'action sont toujours pluridimensionnels dans la mesure où ils combinent des problématiques professionnelles, sociales et individuelles. Ces champs d'action sont utilisés pour la conception de champs cognitifs pour la formation professionnelle.
Facteurs critiques de réussite	Facteurs de qualité énonçant les exigences à remplir par une personne afin de pouvoir maîtriser une situation de travail avec professionnalisme. Les facteurs critiques de réussite tiennent compte des facteurs techniques, méthodologiques, sociaux et personnels.

Compétence (à agir)	Capacité (d'action) d'un individu ; souvent en lien avec la compétence <i>professionnelle</i> (à agir). La compétence professionnelle désigne la capacité et la propension de chaque individu, dans le cadre de situations professionnelles, à agir de manière appropriée et professionnelle, de façon raisonnée et dans le sens des responsabilités sociales ainsi qu'à améliorer constamment ses possibilités d'action. La compétence professionnelle à agir inclut la compétence professionnelle, la compétence méthodologique, la compétence sociale et l'auto-compétence.
Niveaux (de complexité) K	Les niveaux de complexité donnent des indications sur le degré de complexité des objectifs de l'apprentissage. Il existe six niveaux de complexité, le niveau 1 étant le degré de complexité le plus faible et le niveau 6 le plus fort. Pour devenir des professionnels compétents, il faut atteindre les objectifs d'apprentissage des six niveaux de complexité. K1=savoir, K2=comprendre, K3=appliquer, K4=analyse, K5=synthèse, K6=jugement.
Mini-case	Les mini-cases décrivent des événements ou des situations problématiques rencontrés par les professionnels dans leur travail quotidien. Ces mini-cases sont proposés aux candidat(e)s qui doivent décrire une action possible et la motiver.
Compétences méthodologiques	→ Compétences concernant la méthodologie, l'approche méthodique et l'utilisation de moyens auxiliaires à la disposition des professionnels pour l'exercice de leur activité.
Auto-compétence	→ Compétence concernant les capacités personnelles d'un professionnel. Par exemple la capacité à faire preuve d'esprit critique, d'auto-évaluer ses actions et leurs effets sur d'autres.
Compétences sociales	→ Compétences concernant les capacités sociales requises de la part d'une personne dans le cadre de ses activités. Exemple : capacité d'empathie, contact avec des personnes issues de cultures différentes, contact soigné avec les clients.
Commission AQ	Commission chargée de l'assurance qualité ou commission pour l'assurance qualité.

Annexe 2 : Identification des modules

Module de base Processus de gestion et de soutien

Conditions

Aucune

Compétences

L'esthéticienne/l'esthéticien en esthétique médicale s'intéressent à la gestion de l'entreprise et aux questions écologiques, expliquent les connexités de base et sont capables de penser et d'agir en fonction du marché et des clients. Ce sont là les principales bases pour venir efficacement à bout des tâches quotidiennes et pour bien planifier, organiser les opérations et les analyser de manière critique. On obtient ainsi la base d'une façon de penser et d'agir axée sur l'entreprise, les clients et la protection de l'environnement.

Situation professionnelle typique

Anamnèse

L'esthéticienne/l'esthéticien en esthétique médicale réalisent une anamnèse détaillée, avec respect et discrétion. Durant l'anamnèse, ils posent des questions avec tact : âge, profession, soin apporté jusqu'à présent à la peau ou aux ongles, habitudes de vie telles que sommeil, activité physique extérieure, alimentation, maladies surmontées, médicaments, allergies, problèmes de thyroïde, etc. Ils relèvent les indications du client concernant l'aspect de la peau et des ongles, les interprètent et en tirent des conclusions. Ils optent en conséquence pour les soins optimaux, le maintien de la santé restant au centre de leurs préoccupations.

Certificat de compétence

Examen spécifique au module

Niveau et numéro du module

Epreuve intermédiaire selon les Conditions d'admission pour l'obtention du brevet fédéral d'esthéticienne/d'esthéticien (en esthétique médicale)

Objectifs

L'esthéticienne/l'esthéticien en esthétique médicale est capable ...

... d'expliquer et de justifier sa façon d'utiliser les consommables en termes de rentabilité et de protection de l'environnement.

- ... d'expliquer sa façon d'utiliser les consommables de manière économique et respectueuse de l'environnement et de l'appliquer en institut.
- ... d'expliquer au client les produits et les services proposés dans les différents segments de prix.
- ... de connaître les bases de calcul pour justifier le prix d'un soin et d'un produit.
- ... de traiter les appels téléphoniques de manière autonome et de garantir l'accueil optimal des clients.
- ... de tenir un agenda et de gérer l'emploi du temps de manière optimale mais aussi d'expliquer les découpages.
- ... de tenir le fichier clients, d'expliquer et de justifier les différents éléments qu'il contient.
- ... d'intégrer les travaux d'entretien (linge, ménage, etc.) de manière autonome et flexible dans le déroulement de la journée.
- ... de préparer le poste de travail de manière professionnelle pour les différents soins et d'expliquer ce qu'il faut respecter.
- ... d'éliminer correctement les déchets, de ranger le poste de travail en tenant compte des consignes d'hygiène, de décrire et de justifier les opérations nécessaires.
- ... de vérifier l'état des stocks de manière autonome et d'exécuter les travaux nécessaires pour les commandes.
- ... de connaître les directives de gestion des stocks (date, péremption, durée de conservation, lieu, etc.) et de les justifier.
- ... de recevoir les livraisons de marchandises, de les contrôler et de les traiter en autonomie.
- ... de distinguer et d'évaluer les différents modes de nettoyage et de maintenance des installations de l'entreprise, des appareils et des instruments.
- ... d'utiliser de manière professionnelle et adéquate les appareils et les instruments nécessaires aux soins, et d'expliquer leurs usages.

Reconnaissance

Epreuve intermédiaire selon les Conditions d'admission pour l'obtention du brevet fédéral d'esthéticienne/d'esthéticien (en esthétique médicale)

Durée de validité du module

7 ans

Module de base Esthétique

Conditions

Aucune

Compétences

L'esthéticienne/l'esthéticien en esthétique médicale disposent de connaissances complètes pour l'explication, l'analyse et l'interprétation des connexités de l'anamnèse et l'évaluation de la peau et des ongles. Ces conditions sont essentielles pour estimer les besoins individuels en matière de soins et font partie des compétences clés d'un spécialiste de la beauté.

Les clients et leurs besoins individuels en termes de maintien de la santé sont au centre des pensées et des actions des esthéticienne/l'esthéticien en esthétique médicale. Les soins à réaliser et les techniques pour le maintien de la santé de la peau et de ses appendices épidermiques constituent pour les soins standard des compétences de base et prioritaires du spécialiste de la beauté. L'apport de conseils axés sur les besoins et le fait de guider les clients vers des mesures de soutien sont des conditions essentielles à la satisfaction de la clientèle.

L'esthéticienne/l'esthéticien en esthétique médicale possèdent les connaissances fondamentales en théorie des couleurs et en morphologie. Ces connaissances de base sont indispensables à la réalisation d'un maquillage adapté à l'évènement, au type et à l'apparence générale.

L'esthéticienne/l'esthéticien en esthétique médicale ont des connaissances en hygiène, en sécurité du travail, en protection de l'environnement et en protection de la santé. Il s'agit de compétences clés fondées sur des prescriptions légales et internes à l'entreprise. L'hygiène est par ailleurs un facteur décisif pour le maintien de la santé de chacun, personnelle comme du client, ainsi que pour le respect de la qualité des produits. Les spécialistes de la beauté vivent ces exigences tant dans leur propre secteur d'activité que dans l'entreprise et les respectent de manière engagée et consciencieuse.

Situation professionnelle typique

Anamnèse

L'esthéticienne/l'esthéticien en esthétique médicale réalisent une anamnèse détaillée, avec respect et discrétion. **Durant l'anamnèse, ils posent des questions avec tact.** Ils relèvent les indications du client concernant l'aspect de la peau ou des ongles, les interprètent et en tirent des conclusions. Ils optent en conséquence pour les soins optimaux, le maintien de la santé restant au centre de leurs préoccupations.

Hygiène

L'esthéticienne/l'esthéticien en esthétique médicale sont soucieux de la propreté dans l'entreprise. Ils se désinfectent les mains avant chaque soin et après chaque interruption de travail. Ils désinfectent les instruments de travail et les surfaces avant, si nécessaire pendant et après le soin. Après le soin, le matériel utilisé est désinfecté, stérilisé ou éliminé dans le respect de l'environnement. Cette mesure s'impose pour empêcher la transmission d'infections.

Certificat de compétence

Examen spécifique au module

Niveau et numéro du module

FA-GM2/Complément au module Brevet fédéral d'esthéticienne/d'esthéticien, en esthétique médicale.

Objectifs

L'esthéticienne/l'esthéticien en esthétique médicale est capable ...

- ... d'analyser et d'interpréter les altérations de la peau.
- ... de réaliser une anamnèse détaillée en relevant les indications du client concernant l'aspect de la peau et des ongles et en en tirant les conclusions nécessaires pour le soin.
- ... d'évaluer la peau avec les moyens nécessaires, de définir l'état de la peau et les différentes anomalies cutanées et de fournir des explications au client.
- ... d'expliquer le rapport entre l'anamnèse et l'évaluation de la peau, d'évaluer le résultat et de l'interpréter.
- ... de réaliser l'anamnèse et l'évaluation de la peau avec empathie et de traiter les informations avec respect et discrétion.
- ... de définir les connexités entre les indications des clients et les résultats de l'évaluation de la peau et d'en tirer des conclusions nécessaires pour les soins.
- ... de travailler sur la personne en toute conscience de ses responsabilités et de décrire et d'expliquer les altérations normales et pathologiques les plus fréquentes de la peau et de ses appendices épidermiques.
- ... de décrire les différentes méthodes de préparation de la peau, de comparer et d'évaluer les différents effets et de connaître leurs avantages et leurs inconvénients.
- ... de décrire l'effet des produits de base et des additifs utilisés.
- ... d'énumérer les différents nettoyages intensifs et d'expliquer leur effet.
- ... de décider, sur la base des critères d'évaluation, du nettoyage intensif à utiliser et de se justifier.

- ... de connaître la structure, la composition et l'effet des préparations de nettoyage et de nettoyage intensif et de comparer et de décrire leurs avantages et leurs inconvénients.
- ... d'énumérer et d'expliquer les différentes opérations des soins du visage.
- ... de décrire l'effet des produits de base et des additifs utilisés.
- ... de décrire la structure, la composition et l'effet des préparations nécessaires.
- ... de tenir compte des contre-indications dans le choix du soin, de les énumérer et de les décrire.
- ... de comparer les différentes méthodes de soin des mains et des ongles et de les expliquer.
- ... de décrire et d'expliquer la structure, la composition et l'effet des préparations nécessaires à l'entretien des mains et des ongles.
- ... d'énumérer et d'expliquer les indications et les contre-indications pour les différents soins.
- ... de connaître les limites de leurs possibilités de soins et de les justifier.
- ... d'énumérer les autres possibilités offertes par la médecine esthétique et la chirurgie plastique.
- ... d'énumérer les différents traitements antérieurs et ultérieurs par rapport à la médecine esthétique et la chirurgie plastique et esthétique.
- ... de décrire la structure et la fonction de la cellule, des organelles et des principaux types de cellules.
- ... de décrire la division cellulaire normale et anormale ainsi que son importance en lien avec la peau et l'ongle.
- ... d'expliquer la structure et la fonction des différents tissus.
- ... d'expliquer la structure et la fonction des différentes couches de l'épiderme.
- ... de décrire les différents systèmes organiques avec l'anatomie et la physiologie des organes correspondants.
- ... d'énumérer les principaux muscles du visage, du cou, du décolleté, de la main et de l'avant-bras et de décrire leur fonctions.
- ... de décrire la structure et la composition des poils.
- ... d'expliquer l'anatomie et la physiologie des mains, des pieds et des ongles.
- ... de décrire les principales parties, concernant la profession, de l'appareil locomoteur passif et actif.
- ... de décrire le métabolisme chimique et énergétique et d'expliquer son importance en tant que caractéristique de tous les êtres vivants.
- ... de décrire les processus de défense immunitaire spécifique et non spécifique ainsi que l'apparition d'une allergie.
- ... de décrire et d'expliquer les réactions de la peau en cas d'inflammation.
- ... d'énoncer la structure des principaux agents pathogènes et de décrire leur effet.
- ... d'expliquer les bases de l'électricité
- ... d'expliquer les différents effets et dangers pour l'homme des types de courant et appareils utilisés en esthétique.

- ... d'expliquer et de mettre en oeuvre les mesures d'hygiène personnelle.
- ... de mettre en oeuvre et de justifier les mesures nécessaires à l'hygiène générale et de l'entreprise.
- ... d'appliquer, d'expliquer et de justifier les mesures d'hygiène nécessaires pour le contact avec les clients.
- ... d'évaluer, d'identifier et d'analyser les méthodes et les produits d'hygiène utilisés, d'expliquer les erreurs possibles et les contre-mesures.
- ... d'expliquer et de justifier les mesures d'hygiène personnelles, internes à l'entreprise et nécessaires pour les clients.
- ... de décrire et d'expliquer l'apparition et les symptômes des maladies infectieuses possibles susceptibles de se transmettre par une hygiène insuffisante dans l'institut.
- ... de justifier et d'expliquer les différentes méthodes de désinfection chimique et de stérilisation physique.
- ... de choisir des mesures adaptées de désinfection chimique ou de stérilisation physique et de les appliquer de manière correcte et autonome.
- ... d'expliquer les risques d'accident généraux en institut et de décrire les mesures préventives.
- ... d'appliquer les mesures préventives afin d'éviter les risques d'accident généraux en institut.
- ... d'expliquer la manipulation de substances dangereuses ou toxiques.
- ... d'expliquer et d'appliquer les mesures simples de premier secours.

Reconnaissance

Epreuve intermédiaire selon les Conditions d'admission pour l'obtention du brevet fédéral d'esthéticienne/d'esthéticien (en esthétique médicale)

Durée de validité du module

7 ans

Module de base conseil au client

Conditions

Aucune

Compétences

L'esthéticienne/l'esthéticien en esthétique médicale vivent la communication verbale et non verbale et la connaissent. La rhétorique, le comportement et la prise en compte des besoins individuels du client dans les discussions menées dans le cadre du conseil, de la vente et des soins, afin de parvenir à la satisfaction du client, sont des compétences clés prioritaires des esthéticienne/l'esthéticien en esthétique médicale pour établir une relation optimale avec le client.

Situation professionnelle typique

L'esthéticienne/l'esthéticien en esthétique médicale cernent les attentes et les besoins du client en conduisant l'entretien avec professionnalisme, par une écoute active et des questions ciblées. L'esthéticienne/l'esthéticien en esthétique médicale règlent les souhaits et les besoins du client sur les résultats de leurs analyses et lui montrent en toute transparence et délicatesse ce qui peut être obtenu avec le soin et quels objectifs ne pourront pas être atteints. Ils informent le client de l'effet des produits utilisés et de leurs composants. L'esthéticienne/l'esthéticien en esthétique médicale recommande et vend les produits adaptés au soin à domicile. Il utilise pour cela ses connaissances en matière de communication et applique de manière judicieuse des mesures de promotion des ventes.

Certificat de compétence

Examen spécifique au module

Niveau et numéro du module

FA-GM3/Complément au module Brevet fédéral d'esthéticienne/d'esthéticien, en esthétique médicale.

Objectifs

L'esthéticienne/l'esthéticien en esthétique médicale est capable ...

... d'expliquer l'effet de la communication verbale et non verbale.

... d'expliquer différentes techniques d'interrogation au moyen d'exemples.

... d'utiliser les différentes techniques d'interrogation en fonction de la situation.

... de décrire les différents niveaux de communication et de les expliquer.

Directive relative au règlement des examens d'esthéticienne/d'esthéticien avec brevet fédéral, en esthétique médicale

- ... d'adapter ses formes de contact à chacun et de les utiliser.
- ... d'énumérer les conflits possibles avec les clients et de décrire des solutions adaptées au client.
- ... de réagir de manière calme et réfléchie dans des situations conflictuelles afin de modifier positivement la situation.
- ... d'expliquer l'effet d'une prise de position positive à l'encontre de l'équipe, des clients, des produits et de l'entreprise et soi-même savoir l'utiliser.
- ... de connaître les différentes méthodes simples de motivation individuelle et de l'équipe et d'expliquer leur importance pour atteindre les objectifs commerciaux.
- ... d'énumérer les facteurs de conflit possible et de décrire des solutions axées sur l'équipe.
- ... de tenir compte des souhaits du client et de les réaliser avec empathie, de manière professionnelle et adaptée à la politique de l'entreprise.
- ... de satisfaire les attentes et les souhaits des clients par des actions spécifiques.
- ... d'apporter des conseils personnalisés dans le cadre de discussions, d'expliquer et de justifier ces conseils.
- ... de connaître et d'expliquer les prestations détaillées et les offres de produits de l'institut.
- ... d'argumenter avec professionnalisme pendant la vente, en tenant compte des souhaits du client et des intérêts de l'institut.
- ... d'appliquer, d'expliquer et de justifier les différentes étapes de la discussion de vente.
- ... d'argumenter en fonction des objectifs et de planifier les actions commerciales consécutives.
- ... d'appliquer des mesures de promotion des ventes dans les situations difficiles.
- ... d'être conscient de l'importance de la fidélisation de la clientèle et d'informer les clients dans le détail afin d'atteindre l'objectif fixé.
- ... de prendre les réclamations en compte en fonction de la situation et de proposer une solution compétente.

Reconnaissance

Epreuve intermédiaire selon les Conditions d'admission pour l'obtention du brevet fédéral d'esthéticienne/d'esthéticien (en esthétique médicale)

Durée de validité du module

7 ans

Module 1 : Esthétique

Conditions

- Connaissances théoriques sur la structure anatomique et la physiologie de la peau et de ses appendices épidermiques.
- Bases théoriques de dermatologie (enseignement de l'efflorescence, altérations bénignes et malignes de la peau, acné, allergies, psoriasis, couperose, maladies de peau virales et bactériennes, maladies de peau dues à des mycoses).
- Expériences pratiques et théoriques de l'analyse de la peau/l'anamnèse
- Connaissances théoriques sur la composition et les ingrédients des produits utilisés dans la profession
- Bases théoriques de l'anatomie et de la physiologie générales du corps humain

Compétences

L'esthéticienne/l'esthéticien en esthétique médicale réalise une anamnèse soigneuse et complète du client (homme ou femme). Elle/il détecte alors les altérations de la peau et les pathologies onguinaires sur la base de ses connaissances médicales de base en dermatologie.

L'esthéticienne/l'esthéticien en esthétique médicale définit des mesures de soin sur la base de l'anamnèse et les note dans un programme de soins concret. Elle/il se réfère pour cela à ses connaissances des possibilités de soins offertes par la médecine esthétique et la chirurgie plastique. Elle/il tient par ailleurs compte des limites des possibilités de soins.

L'esthéticienne/l'esthéticien en esthétique médicale recommande si besoin est au client de contacter un médecin. Elle/il fait les démarches nécessaires et fait état des indications essentielles. Le client lui apporte son aide si nécessaire.

Situation professionnelle typique

L'esthéticienne/l'esthéticien en esthétique médicale réalise une anamnèse du client lors de laquelle elle/il note les indications et les contre-indications, l'état actuel de la peau ainsi que les habitudes du client pouvant avoir un effet sur la réussite du soin. Sur la base de ces connaissances, L'esthéticienne/l'esthéticien en esthétique médicale soumet au client les propositions de soins esthétiques possibles avec leurs avantages et leurs inconvénients. En cas de besoin, elle/il recommande au client une collaboration avec des spécialistes du secteur médical. Elle/il présente au client les

avantages et les inconvénients du soin correspondant et prend une décision en tenant compte de l'avis du client.

Certificat de compétence

Examen écrit

Niveau et numéro du module

FA-M1 / module Brevet fédéral d'esthéticienne/d'esthéticien en esthétique médicale

Objectifs

L'esthéticienne/l'esthéticien en esthétique médicale est capable...

- ... dans le cadre d'une soigneuse anamnèse de déceler les altérations de la peau et les anomalies onguaires.
- ... sur la base des résultats de l'anamnèse de tirer des connaissances pour la suite du soin et de définir les mesures de soin correctes.
- ... d'enregistrer correctement les mesures de soin définies dans un programme de soins.
- ... d'identifier les limites des différentes possibilités de soins et de demander l'aide de professionnels si besoin est.
- ... sur la base de l'anamnèse du client d'expliquer les possibilités adaptées à son cas et les limites de la médecine esthétique et de la chirurgie plastique.
- ... envoyer correctement et avec attention un client vers un médecin.
- ... d'interpréter les altérations de la peau pendant le processus de soin et de prendre les mesures correctives possibles.

Reconnaissance

Certificat partiel pour le brevet fédéral d'esthéticienne/d'esthéticien (en esthétique médicale)

Durée de validité du module

7 ans

Module 2 : Processus de gestion et de soutien

Conditions

Aucune

Compétences

L'esthéticienne/l'esthéticien en esthétique médicale s'implique activement dans les processus de gestion et de soutien. Cela inclut la gestion des finances, la gestion du personnel, le travail en autonomie, l'organisation, le marketing et les vérifications juridiques.

L'esthéticienne/l'esthéticien en esthétique médicale fait preuve d'une perception saine des coûts et glisse des réflexions financières dans ses actions. Elle/il gère ses secteurs d'activité sur la base de calculs coût-produit. Pour les services et les produits, elle/il établit des devis réalistes.

L'esthéticienne/l'esthéticien en esthétique médicale contribue de manière importante à l'encadrement des apprentis. Elle/il dispose de toute une série de techniques d'encadrement du personnel et organise régulièrement des formations internes.

L'esthéticienne/l'esthéticien en esthétique médicale organise avec professionnalisme la transmission des informations à ses collaborateurs et aux apprentis. Elle/il gère les situations de stress de manière proactive et impose des méthodes et des techniques d'autogestion du travail ciblées pour elle-même/lui-même et/ou ses collaborateurs.

L'esthéticienne/l'esthéticien en esthétique médicale possède des connaissances sur les structures et les procédures d'organisation pour la mise en place et le déroulement. Elle/il est capable d'optimiser les processus de travail internes à l'entreprise et de mettre en œuvre les changements de processus, par exemple dans le domaine de l'hygiène. Le naildesigner (homme ou femme) avec brevet fédéral établit dans le cas présent des prescriptions pour son entreprise et assure leur mise en œuvre.

L'esthéticienne/l'esthéticien en esthétique médicale planifie, réalise et contrôle par ailleurs les mesures de promotion des ventes. Elle/il connaît très bien les produits et sait présenter ses services et ses produits de manière professionnelle et attractive. Elle/il assure le suivi des clients et sait traiter leurs réclamations dans une perspective de solution.

Situation professionnelle typique

Gestion

L'esthéticienne/l'esthéticien en esthétique médicale est tenu d'informer dès le début les apprentis de leurs tâches et possibilités. La prise en charge des apprentis fait partie des tâches capitales de l'esthéticienne/l'esthéticien en esthétique médicale. L'esthéticienne/l'esthéticien confie des tâches aux apprentis et surveille leur réalisation. Elle/il réalise avec les apprentis des bilans de compétences réguliers par rapport aux objectifs fixés et tient compte des performances actuelles. Elle/il réunit ses salariés dans le cadre de réunions constructives et se tient en permanence à disposition pour toute question et suggestion de la part des apprentis.

Soutien

L'esthéticienne/l'esthéticien en esthétique médicale participe à la planification et à la mise en œuvre des mesures de promotion des ventes. Elle/il veille alors à ce que les mesures de promotion des ventes soient adaptées au positionnement stratégique et glisse des réflexions relatives à l'analyse coûts-avantages. Les nouveaux contacts client sont systématiquement notés et font l'objet de relances ciblées. L'esthéticienne/l'esthéticien en esthétique médicale organise également des événements clients dans le cadre de la gestion des relations avec la clientèle et les utilise pour entretenir ses relations avec la clientèle. Pour ces événements, elle/il prévoit du matériel d'information et répond de manière compétente aux questions des clients.

Certificat de compétence

Examen de module

Niveau et numéro du module

FA-M2 / module Brevet fédéral d'esthéticienne/d'esthéticien en esthétique médicale

Objectifs

L'esthéticienne/l'esthéticien en esthétique médicale est capable

- ... sur la base des processus standard existants de choisir soigneusement ses apprentis et de les instruire et de les accompagner de manière fondée.
- ... de prendre les apprentis en charge de manière complète et professionnelle au moyen de missions concrètes, de réactions productives, d'objectifs clairs et d'une soigneuse évaluation.
- ... d'organiser avec professionnalisme la transmission d'informations à ses salariés et aux apprentis.
- ... de planifier et de réaliser des formations adaptées aux besoins afin de leur apporter des connaissances.
- ... de diriger son secteur d'activité (activité commerciale simple) de manière rentable.
- ... de calculer les prix des services et des produits.

- ... de gérer le stress et l'autonomie de manière professionnelle et dans une perspective de solutions à l'aide de méthodes et de techniques concrètes.
 - ... d'optimiser les processus de travail internes à l'entreprise.
 - ... de planifier et de mettre en œuvre les différentes mesures de promotion des ventes.
 - ... de planifier et d'organiser différents événements clients.
 - ... d'assurer un suivi de clientèle continu.
 - ... de traiter les réclamations des clients dans une perspective de solution.
 - ... d'établir pour son entreprise des codes d'usage en matière d'hygiène sur la base des consignes légales et de garantir leur respect conséquent.
 - ... de porter un jugement sur ses propres assurances personnelles et sur son propre contrat de travail.
 - ... de reconnaître et de concrétiser des améliorations concernant la protection de l'environnement dans le cadre professionnel.
-

Reconnaissance

Certificat partiel pour le brevet fédéral d'esthéticienne/d'esthéticien (en esthétique médicale)

Durée de validité du module

7 ans

Module 3 : Conseil au client

Conditions

Aucune

Compétences

L'esthéticienne/l'esthéticien en esthétique médicale gère avec compétence les premiers entretiens avec le client en tenant compte des facteurs psychologiques dans la conduite d'un entretien. Elle/il sait instaurer un climat de confiance afin de procéder à ses vérifications avec délicatesse et dans le sens du client.

Si elle/il participe à l'organisation d'événements, L'esthéticienne/l'esthéticien en esthétique médicale doit mener avec professionnalisme le premier entretien avec les entreprises clientes. Elle/il organise son travail de manière systématique et veille à une collaboration fructueuse avec son équipe en planifiant soigneusement les opérations. Sur la base des premiers entretiens, L'esthéticienne/l'esthéticien en esthétique médicale propose à souhait des offres spéciales avec calendrier intégré. Elle/il prend les clients en charge pendant la période d'offre spéciale.

Lors de la discussion du programme de soins, L'esthéticienne/l'esthéticien en esthétique médicale informe soigneusement le client sur sa contribution au déroulement réussi du soin. Pour cela, elle/il fait appel à l'ensemble de ses connaissances spécialisées ainsi qu'à ses connaissances des facteurs d'influence, de réussite et d'échec des soins et informe clairement le client des limites des possibilités et des résultats de soins.

A la fin du soin, L'esthéticienne/l'esthéticien en esthétique médicale vend les produits de soin avec réserve. Elle/il présente la vente dans le sens d'un conseil.

L'esthéticienne/l'esthéticien en esthétique médicale reflète régulièrement et systématiquement son travail en lien avec les conseils apportés aux clients. Elle/il est en mesure de se poser des questions sur son travail et sur lui-même et d'en déduire et de mettre en place des mesures concrètes pour l'optimisation du conseil au client.

Situation professionnelle typique

L'esthéticienne/l'esthéticien en esthétique médicale réalise les premiers entretiens avec ses clients dans un climat de confiance. Elle/il prend suffisamment de temps pour ces entretiens, accorde une importance particulière à leur atmosphère agréable et tient compte notamment des facteurs psychologiques dans la conduite d'un entretien. Elle/il mène la conversation avec délicatesse, prend le client au sérieux et accorde de l'importance à la douceur employée concernant les indications personnelles des clients. Elle/il cerne les attentes et les besoins du client en conduisant l'entretien avec professionnalisme, par une écoute active et des questions ciblées. L'esthéticienne/l'esthéticien en esthétique médicale réalise de son point de vue professionnel une soigneuse analyse (anamnèse) du client. Elle/il règle les souhaits et les besoins du client sur les résultats de ses analyses et lui montre en toute transparence et délicatesse ce qui peut être obtenu avec le soin et quels objectifs ne pourront pas être atteints. L'esthéticienne/l'esthéticien avec brevet fédéral, en esthétique médicale estime alors adroitement s'il n'est pas logique de réaliser un soin. Elle/il s'adapte à chaque client et l'informe de façon plus ou moins détaillée selon ses besoins. A la fin de l'entretien, elle/il résume les principaux points de l'entretien et s'assure que le client est satisfait du résultat de l'entretien.

Certificat de compétence

Examen de module

Niveau et numéro du module

FA-M3 / module Brevet fédéral d'esthéticienne/d'esthéticien en esthétique médicale

Objectifs

L'esthéticienne/l'esthéticien en esthétique médicale est capable...

- ... de mener des premiers entretiens professionnels et approfondis avec le client.
- ... à l'occasion d'un événement d'établir un premier contact professionnel avec les entreprises clientes.
- ... de faire lui-même des offres spéciales complètes et de gérer le processus d'offre spéciale avec le client.
- ... dans le cadre de l'entretien d'orientation, d'expliquer clairement et intégralement la procédure de soin avec tous ses facteurs d'influence au client.
- ... d'organiser la vente de produits de soin avec professionnalisme à la fin du soin.
- ... de refléter régulièrement et systématiquement son travail.

...De conseiller de façon professionnelle ses clients, notamment en ce qui concerne des substances problématiques pour l'environnement et des substances dangereuses pour
...La santé, ainsi que des produits cosmétiques naturels et conventionnels.

Reconnaissance

Certificat partiel pour le brevet fédéral d'esthéticienne/d'esthéticien (en esthétique médicale)

Durée de validité du module

7 ans

Module 4 : Esthétique médicale générale

Conditions

- Module 1 :
- Connaissances théoriques sur les caractéristiques de la peau sénile, de ses altérations et des possibilités de soins ainsi que sur les facteurs de vieillissement de la peau
- Expérience pratique dans les soins de la peau sénile
- Connaissances théoriques et expérience pratique du nettoyage de la peau, du massage et des soins finaux
- Connaissances théoriques et expériences pratiques en esthétique décorative
- Connaissances théoriques sur la composition et l'effet des produits utilisés lors des soins de la peau sénile
- Connaissances théoriques des principaux types de courant et de leur possibilité d'utilisation en institut mais aussi expérience pratique en esthétique instrumentale
- Connaissances théoriques sur la structure et les fonctions du système lymphatique

Compétences

L'esthéticienne/l'esthéticien en esthétique médicale réalise un drainage lymphatique manuel du visage, complet et professionnel. Elle/il évalue correctement les symptômes, l'origine et les contre-indications du drainage lymphatique. Elle/il dispose ici de connaissances étendues sur les possibilités de soins et de thérapies esthétiques mais aussi médicales. Pendant le soin, l'esthéticienne/l'esthéticien prend en charge le client et lui apporte son soutien en continu.

L'esthéticienne/l'esthéticien en esthétique médicale réalise des soins sur des peaux altérées par le vieillissement. Elle/il évalue les symptômes, les origines et les limites des possibilités de soins de façon fiable et utilise pour cela l'étendue de ses connaissances sur les possibilités de soins et de thérapies esthétiques et médicales.

L'esthéticienne/l'esthéticien en esthétique médicale procède à une soigneuse anamnèse du client. Elle/il analyse alors l'état actuel de la peau, l'évolution du vieillissement de la peau, les indications et les contre-indications ainsi que les habitudes du client susceptibles d'avoir un effet sur le succès du soin.

L'esthéticienne/l'esthéticien en esthétique médicale détermine le drainage lymphatique manuel ou les soins définis contre l'altération de la peau liée au vieillissement en se basant sur les informations issues de l'anamnèse, les réalise correctement et définit des

mesures de soutien. Elle/il observe en permanence l'effet et l'efficacité des mesures prises et les optimise si nécessaire.

En cas de transformation en traitement médical, l'esthéticienne/l'esthéticien en esthétique médicale fait état de sa connaissance du cas et communique les informations nécessaires de façon compréhensible. Elle/il convient de la suite de la procédure avec le spécialiste.

Situation professionnelle typique

L'esthéticienne/l'esthéticien en esthétique médicale réalise l'anamnèse du client lors de laquelle elle/il note les indications et les contre-indications, l'état actuel de la peau ainsi que les habitudes du client pouvant avoir un effet sur la réussite du soin. Sur la base de ces connaissances, L'esthéticienne/l'esthéticien en esthétique médicale soumet au client les propositions de soins esthétiques possibles avec leurs avantages et leurs inconvénients. En cas de besoin, elle/il recommande au client une collaboration avec des spécialistes du secteur médical. Elle/il présente au client les avantages et les inconvénients du soin correspondant et prend une décision en tenant compte de l'avis du client. L'esthéticienne/l'esthéticien en esthétique médicale I, en esthétique médicale met à disposition les infrastructures nécessaires à la méthode de soin et prévoit le matériel nécessaire. Elle/il convient avec le client des règles de conduite à suivre et s'informe périodiquement de leur respect. Elle/il applique les méthodes de soin définies ou les mesures thérapeutiques d'accompagnement. Elle/il convient pour cela des rendez-vous nécessaires avec le client. Elle/il observe l'efficacité de ces mesures et introduit des mesures correctives si besoin est. En cas de réussite, le spécialiste met fin au soin et prend des mesures de stabilisation.

Certificat de compétence

Examen de module

Niveau et numéro du module

FA-M4 / module Brevet fédéral d'esthéticienne/d'esthéticien en esthétique médicale

Objectifs

L'esthéticienne/l'esthéticien en esthétique médicale est capable...

- ... de réaliser une anamnèse correcte et de définir les mesures de soin correctes sur la base des informations en résultant.
- ... de procéder à un soin anti-âge professionnel.
- ... de réaliser un drainage lymphatique manuel professionnel du visage.

- ... de procéder à un soin anti-âge professionnel et de réaliser un drainage lymphatique manuel du visage en utilisant les infrastructures et les produits de l'entreprise de manière correcte et avec professionnalisme.
 - ... de reconnaître les limites des différentes possibilités de soins et si besoin est de demander une aide professionnelle.
 - ... d'interpréter les altérations de la peau pendant la procédure de soin et de prendre les mesures correctives possibles.
 - ... d'utiliser correctement les infrastructures et le matériel, en tenant compte de leurs possibilités d'utilisation et de leur usage.
 - ... dispose de connaissances de base sur le système lymphatique et les contre-indications ainsi que sur les contre-indications absolues
 - ... d'expliquer les étapes du drainage lymphatique manuel et son effet au moyen d'exemples
 - ... dispose des connaissances de base sur les différents gestes du drainage lymphatique manuel ainsi que sur son utilisation correcte et son effet.
 - ... de présenter clairement les avantages et les inconvénients des soins possibles, leurs effets et les arguments pouvant pousser le client à prendre sa décision.
 - ... d'adresser le client avec professionnalisme à des professionnels de la médecine.
 - de nommer des produits cosmétiques naturels et conventionnels, et des soins prodigués avec de tels produits, ainsi que leurs avantages et inconvénients par rapport à la santé et à l'environnement.
 - de nommer les labels de durabilité pour des produits concernant son environnement professionnel.
-

Reconnaissance

Certificat partiel pour le brevet fédéral d'esthéticienne/d'esthéticien (en esthétique médicale)

Durée de validité du module

7 ans

Module 5 : Acné

Conditions

- Module 1 :
- Connaissances théoriques sur l'acné, son apparition, les possibilités de soins et les formes et formes spécifiques de l'acné
- Expérience pratique dans les soins de l'acné comedonica
- Connaissances théoriques et expériences pratiques dans le nettoyage de la peau, notamment le nettoyage en profondeur et les soins finaux
- Connaissances théoriques et expériences pratiques en esthétique décorative
- Connaissances théoriques sur la composition notamment des substances actives spécifiques et sur l'effet des produits utilisés lors des soins de la peau sénile
- Connaissances théoriques et pratiques des principaux types de courant et de leur possibilité d'utilisation en institut mais aussi expérience pratique en esthétique instrumentale.
- Connaissances théoriques sur les glandes endocrines et l'effet des principales hormones sur la peau et notamment sur l'acné.
- Connaissances théoriques sur les réactions de la peau lors de l'apparition d'une inflammation

Compétences

L'esthéticienne/l'esthéticien en esthétique médicale prend en charge, apporte son soutien et traite les clients acnéiques avec professionnalisme. Elle/il évalue pour cela correctement les symptômes, les causes et les limites de l'acné et des possibilités de soins correspondantes et possède des connaissances sur les possibilités de soins et de thérapies de l'acné esthétiques et médicales.

L'esthéticienne/l'esthéticien en esthétique médicale réalise les soins définis contre l'acné de manière complète et avec professionnalisme, sur la base des connaissances issues de l'entretien d'orientation. Si nécessaire, elle/il prend immédiatement les mesures de correction correspondantes dont elle/il discute avec le client.

En cas de transformation en soin médical, L'esthéticienne/l'esthéticien en esthétique médicale fait état de sa connaissance actuelle du cas et communique les informations nécessaires de façon compréhensible. Elle/il convient de la suite de la procédure commune avec le spécialiste.

Situation professionnelle typique

L'esthéticienne/l'esthéticien en esthétique médicale réalise l'anamnèse du client lors de laquelle elle/il note l'évolution de l'acné, l'état actuel de la peau ainsi que les habitudes du client pouvant avoir un effet

sur la réussite du soin. Sur la base de ces connaissances, L'esthéticienne/l'esthéticien en esthétique médicale fait au client des propositions de soins esthétiques possibles avec leurs avantages et leurs inconvénients. En cas de besoin, elle/il recommande au client une collaboration avec des spécialistes du secteur médical. Elle/il présente au client les avantages et les inconvénients du soin et prend une décision en tenant compte de l'avis du client. L'esthéticienne/l'esthéticien en esthétique médicale définit les règles de vie à suivre et en parle avec le client. Lors des soins ultérieurs, elle/il observe l'efficacité des mesures prises. Elle/il garantit la disponibilité des infrastructures nécessaires à la méthode de soin et prévoit le matériel nécessaire. L'esthéticienne/l'esthéticien en esthétique médicale convient avec le client des règles de vie nécessaires et s'informe périodiquement de leur respect. Elle/il applique les méthodes de soin définies ou les mesures thérapeutiques d'accompagnement. Elle/il convient pour cela des rendez-vous nécessaires avec le client. Elle/il observe l'efficacité de ces mesures et introduit des mesures correctives si besoin est. L'esthéticienne/l'esthéticien en esthétique médicale met fin au soin en cas de succès et prend des mesures de stabilisation.

Certificat de compétence

Examen de module

Niveau et numéro du module

FA-M5 / module Brevet fédéral d'esthéticienne/d'esthéticien en esthétique médicale

Objectifs

L'esthéticienne/l'esthéticien en esthétique médicale est capable...

- ... de réaliser une anamnèse correcte et de définir les mesures de soin correctes sur la base des informations en résultant.
- ... de réaliser un soin professionnel de l'acné en utilisant correctement et avec professionnalisme les infrastructures et les produits de l'entreprise.
- ... d'identifier les limites des différentes possibilités de soins de l'acné et de demander l'aide de professionnels si besoin est.
- ... d'exposer clairement au client les règles de vie à adopter dans le cadre de thérapies spécifiques et de présenter les médicaments nécessaires et leur effet.
- ... de présenter clairement les avantages et les inconvénients des soins possibles, leurs effets et les arguments pouvant pousser le client à prendre sa décision.
- ... d'adresser le client avec professionnalisme à des professionnels de la médecine.
- ... de vérifier régulièrement le respect des différentes règles de vie en fonction de la réussite du soin.

- ... d'interpréter les altérations de la peau pendant le processus de soin, d'introduire les mesures de correction possibles et d'expliquer l'effet attendu.
 - ... de décider quand le résultat attendu du soin synonyme d'arrêt de celui-ci est atteint.
 - ... de prendre d'autres mesures de stabilisation du résultat du soin.
 - ... de nommer des soins etc. prodigués avec des produits cosmétiques naturels et conventionnels, ainsi que leurs avantages et inconvénients par rapport à la santé et à l'environnement.
 - ... de nommer les labels de durabilité pour des produits concernant son environnement professionnel.
-

Reconnaissance

Certificat partiel pour le brevet fédéral d'esthéticienne/d'esthéticien en esthétique médicale

Durée de validité du module

7 ans

Module 6 : Soins des appendices épidermiques et des vaisseaux

Conditions

- Module 1 :
- Connaissances théoriques des différentes méthodes d'épilation
- Expériences pratiques avec les différentes méthodes d'épilation, notamment l'épilation électrique à l'aiguille
- Connaissances théoriques de base de l'effet des rayons absorbés dans le cadre professionnel et de leurs propriétés physiques
- Connaissances théoriques et pratiques des principaux types de courant et de leur possibilité d'utilisation en institut mais aussi expérience pratique en esthétique instrumentale.
- Connaissances théoriques sur les possibilités de soins en cas de télangiectasies
- Connaissances théoriques sur la composition et l'effet des produits utilisés dans la profession pour les soins du corps.

Compétences

L'esthéticienne/l'esthéticien en esthétique médicale réalise les soins définis contre les altérations des appendices épidermiques et des vaisseaux de manière complète et avec professionnalisme, sur la base des connaissances issues de l'anamnèse. Elle/il définit alors des mesures de soutien concrètes. Elle/il observe en permanence l'effet et l'efficacité des mesures et adapte le soin en conséquence si besoin est.

L'esthéticienne/l'esthéticien en esthétique médicale évalue correctement les symptômes, les causes, les altérations pathologiques et les limites des possibilités de soins en lien avec les appendices épidermiques et les vaisseaux. Elle/il le prend soigneusement en charge et apporte son soutien au client souffrant de pilosité indésirable. L'esthéticienne/l'esthéticien en esthétique médicale utilise de manière ciblée ses connaissances complètes des possibilités de soins et de thérapies esthétiques et médicales dans le domaine des soins des vaisseaux et de la pilosité.

En cas de transformation en soin médical, l'esthéticienne/l'esthéticien fait état des connaissances acquises et les communique clairement. Elle/il convient de la suite de la procédure avec le spécialiste.

Situation professionnelle typique

L'esthéticienne/l'esthéticien en esthétique médicale procède à l'anamnèse du client lors de laquelle elle/il note l'évolution de la pilosité et des vaisseaux, l'état actuel de la peau ainsi que les habitudes du client pouvant avoir un effet sur la réussite du soin. Sur la base de ces connaissances, L'esthéticienne/l'esthéticien en esthétique médicale fait au client des propositions de soins esthétiques possibles avec leurs avantages et leurs inconvénients. En cas de besoin, elle/il

recommande au client une collaboration avec des spécialistes du secteur médical. Elle/il présente au client les avantages et les inconvénients du soin et prend une décision en tenant compte de l'avis du client. L'esthéticienne/l'esthéticien en esthétique médicale met à disposition les infrastructures nécessaires à la méthode de soin et prévoit le matériel nécessaire. Elle/il convient avec le client des règles de conduite à suivre et s'informe périodiquement de leur respect. L'esthéticienne/l'esthéticien en esthétique médicale applique les méthodes de soin définies ou les mesures d'accompagnement. Elle/il convient pour cela des rendez-vous nécessaires avec le client. Elle/il observe l'efficacité de ces mesures et introduit des mesures correctives si besoin est. L'esthéticienne/l'esthéticien en esthétique médicale met fin au soin en cas de succès et prend des mesures de stabilisation.

Certificat de compétence

Examen de module

Niveau et numéro du module

FA-M6 / module Brevet fédéral d'esthéticienne/d'esthéticien en esthétique médicale

Objectifs

L'esthéticienne/l'esthéticien en esthétique médicale est capable...

- ... de réaliser une anamnèse correcte et de définir les mesures de soin correctes sur la base des informations en résultant.
- ... de réaliser une épilation électrique à l'aiguille de niveau professionnel.
- ... de réaliser une épilation électrique à l'aiguille en utilisant correctement et avec professionnalisme les infrastructures de l'entreprise.
- ... d'utiliser correctement les infrastructures et le matériel, en tenant compte de leurs possibilités d'utilisation et de leur usage.
- ... d'expliquer les étapes de la méthode de soin spécifique et son effet au moyen d'exemples.
- ... d'identifier les limites des différentes possibilités de soins des poils et des vaisseaux et de demander l'aide de professionnels si besoin est.
- ... d'interpréter les altérations de la peau pendant la procédure de soin et de prendre les mesures correctives possibles.
- ... dispose de connaissances de base sur les mesures de soutien, peut montrer comment et quand elles sont utilisées et peut expliquer leur complémentarité avec la méthode de soin choisie.
- ... de montrer l'importance du respect des mesures de soutien et de leur nécessité concernant la réussite du soin.
- ... de présenter clairement les avantages et les inconvénients des soins possibles, leurs effets et les arguments pouvant pousser le client à prendre sa décision.

... d'adresser le client avec professionnalisme à des professionnels de la médecine.
de nommer des soins etc. prodigués avec des produits cosmétiques naturels et conventionnels, et d'expliquer leurs avantages et inconvénients par rapport à la santé et à l'environnement.
de nommer les labels de durabilité pour des produits concernant son environnement professionnel.

Reconnaissance

Certificat partiel pour le brevet fédéral d'esthéticienne/d'esthéticien en esthétique médicale

Durée de validité du module

7 ans

DÉCRET

En ligne, 17 juin 2025

Commission d'assurance qualité